

Piscine de Besançon-Chalezeule - Tarifs Saison 1997 - Rectificatif

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 16 décembre 1996, le Conseil Municipal a, par suite d'une erreur matérielle, fixé à 115 F le tarif des abonnements «10 entrées Adulte» à la piscine de Besançon-Chalezeule, pour la saison 1997, alors que la proposition était fixée à 110 F.

Le Conseil Municipal est invité, sur proposition de la Commission des Sports, à rectifier le tarif et à le fixer à 110 F pour l'abonnement «10 entrées Adulte».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 1997.